Liège, le 14 avril 2016

***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**Des modèles de contrats gratuits**

**pour les particuliers et les entrepreneurs**

***Le barreau de Liège lance sur son site internet une page proposant gratuitement des modèles de contrat.***

**Quoi ?**

Le barreau de Liège constate que de plus en plus de "contrats-types" sont disponibles sur internet et utilisés par facilité ou par souci d’économie par les justiciables, sans se préoccuper de questions pourtant importantes :

* qui les a rédigés ?
* sont-ils juridiquement pertinents ?
* sont-ils adaptés à la situation du justiciable ?

C’est malheureusement une erreur qui pourrait se révéler pénalisante…

Le barreau propose de répondre à ces trois questions par une double démarche.

Il met à la disposition des entreprises et des particuliers différents modèles de contrats gratuits, rédigés par des avocats compétents dans la matière concernée. Cela permet aux justiciables de répondre positivement aux deux premières questions dès lors que ces modèles ont été rédigés par des avocats qualifiés et qu’ils répondent aux exigences du droit belge.

La difficulté de la personnalisation de ce modèle reste cependant entière : pour qu’un contrat soit parfait, il doit tenir compte des spécificités de chaque situation particulière.

Chacun des modèles de contrats comporte différentes suggestions qui ont précisément vocation à s’adapter à une situation particulière. Par ailleurs, un lien est proposé pour permettre aux justiciables qui le souhaitent (éventuellement en ligne) de consulter un avocat traitant de la matière. Il les fera bénéficier de sa compétence juridique mais aussi de sa connaissance de la jurisprudence du magistrat appelé à trancher le litige éventuel.

Vous pouvez déjà consulter la page dédiée à ces modèles : <http://modeles.barreaudeliege.be> et la page où peut être demandé leur personnalisation : <http://consultation.barreaudeliege.be>.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

François Dembour

Bâtonnier du barreau de Liège

Tél : +32 4 232 56 60

batonnierdeliege@avocat.be

Jean-François Henrotte

Président de la commission Communication

Tél : +32 4 229 20 10

N’oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliege.be>